

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nos morts : M. Henri Bioley,
avocat

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1954, tome 52, p. 109-110

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. HENRI BIOLEY

Avocat

Le mercredi 24 février dernier, on ensevelissait à Monthey M. l'avocat Henri Bioley. Figure caractéristique de la grande cité bas-valaisanne, le disparu était le fils de Monsieur le conseiller d'Etat Henri Bioley qui fut longtemps le chef de l'Instruction publique de notre canton. Il semble que ses origines familiales aient tout naturellement orienté celui qui n'est plus vers la carrière juridique. Henri Bioley s'y prépara en suivant les cours classiques en notre collège, de Principes à Physique. Les palmarès de ce temps mentionnent son nom de 1895-96 à 1902-1903 ; de cette volée d'élèves — celle des Jean Terrettaz, Pierre-M. Rappaz, Ernest Delaloye, Raphaël Morand, etc. — M. le chanoine Paul Fleury et M. l'abbé Emmanuel Dupraz, pro-doyen d'Echallens sont presque les seuls survivants...

C'est à Fribourg, dont l'Université venait d'être créée, que le futur avocat étudia le droit. Ses études achevées, il pratiqua le barreau en sa ville natale, ouvrant tout d'abord une étude à son propre compte, puis, plus tard, s'associant à deux de ses confrères, MM. Pierre Barman et Camille Mariaux. La politique sollicitait son intérêt et elle le conduisit à la magistrature : M. Bioley en effet fut préfet de son district.

Parmi ses initiatives d'alors, on peut signaler celle qui le mêla de très près à la fondation de la « Feuille d'avis du district de Monthey ». Ce journal, toujours si alerte, avait une place de choix dans ses préoccupations et, à l'occasion, bénéficiait de ses « conseils éclairés et bienveillants ». Après les années de préfecture, M. Bioley exerça les fonctions de Préposé aux poursuites et faillites et celles de Rapporteur près le Tribunal de Monthey. Au militaire, il était capitaine et, un moment donné, il fut chef de section pour sa région. M. Bioley aimait la vie des sociétés locales et l'on voit même la « Diana » le nommer membre d'honneur pour récompenser sa longue et incessante fidélité.

Le cher disparu était le propre frère de feu le P. Alexis, de l'Ordre des capucins, dont l'éloquence et l'allégresse de caractère demeurent presque légendaires. Aujourd'hui que s'en est allé M. l'avocat Bioley, l'on peut dire qu'est achevée, momentanément tout au moins, la vie publique d'une grande famille montheysanne.

Nous prions Madame Bioley et ses enfants de croire à notre religieuse sympathie et à l'assurance de nos prières.

G. R.